

La CFDT partout avec vous Des élus compétents et efficaces

Point-barre!

- **Voter CFDT**, c'est voter pour une organisation qui refuse tout corporatisme et regroupe l'ensemble des personnels du MEDDTL et de ses établissements publics

- **Voter CFDT**, c'est voter pour une organisation syndicale qui recherche chaque fois que c'est possible, l'unité d'action

N'oubliez pas de voter également pour votre Comité Technique de proximité et votre Commission Administrative Paritaire, ou Commission Consultative du Personnel ... **CFDT, bien sûr !**

N'attendez pas !

Dès réception du matériel électoral, votez ... CFDT, bien sûr, directement ou par correspondance



Le CTM, c'est quoi ?

Le Comité Technique Ministériel est l'instance consultative « suprême » pour l'ensemble des personnels du MEDDTL et de ses établissements publics. Il est notamment compétent pour être consulté sur l'emploi, les effectifs, les compétences, l'organisation des services, le bilan social, la formation professionnelle, l'égalité professionnelle et tous les textes réglementaires du ministère et de ses établissements sous tutelle (lois, décrets, arrêtés relatifs à l'organisation des services, statut particulier des personnels). Le CCHS (hygiène et sécurité), le CCAS (action sociale), la CMFP (formation), instances centrales du ministère, sont des émanations du CTM.

Le CTM du MEDDTL comptera 15 sièges de représentants titulaires des personnels et autant de suppléants.

Union Fédérale de l'Environnement, des Territoires, des Autoroutes et de la Mer (UFETAM) - CFDT

30 passage de l'Arche - 92055 LA DEFENSE cedex - www.cfdt-ufetam.org - 01 40 81 24 00 - cfdt.syndicat@i-carre.net

Elections du 20 octobre 2011 au Comité Technique Ministériel (CTM) **Un seul tour !**

Faites confiance aux candidats et candidates présentés par la CFDT !



1 Hubert LEBRETON
(DDT 72)

2 Véronique THYS
(Administration Centrale)

3 Freddy HERVOCHON
(Agence de l'eau Loire Bretagne)

4 Isabelle GILLET
(DDT 88)

5 François QUESADA
(DGAC CRNA Nord)

6 Sophie DESMARIEUX
(Météo France)

7 Jean GARCIA
(IGN)

8 Isabelle ROUSSEAU
(DREAL Rhône Alpes)

9 Gérard BOUIN
(CETE Ouest)

10 Claude DROUGLAZET
(DDTM 29)

11 Anne BOISROUX-JAY
(Administration Centrale DGALN)

12 Gilles FORT
(DGAC SNA Sud)

13 Patricia GOETZ
(SN Strasbourg)

14 Francis POUJOL
(DIR Massif Central)

15 Isabelle D'AGOSTINO
(DRIEA Ile de France)

16 Rémi HUTINET
(DDT 52)

17 Evelyne PORÉE
(Administration Centrale CGDD)

18 Patrick GROSROYAT
(DRIEA Ile de France)

19 Martine LEGOUIC-PROVOST
(DREAL Pays de la Loire)

20 Dominique PORTE
(DDT 45)

21 Marie CARIOU
(DGAC SNA RP Orly)

22 Pascal BLANDEL
(DDT 56)

23 Magali CAUCHY
(DIR Est)

24 Stéphane BOUTORINE
(DDT 69)

25 Patrick FOURMIGUÉ
(CETE Méditerranée)

26 Francine LEMONNIER
(IGN)

27 Lionel ALTHUSER
(Météo France)

28 Louis DAT
(DGAC SNIA)

29 Christian FOURCOUAL
(SN Rhône Saône)

30 Jean-Christophe SALUSTE
(DGAC Sud Est)

Une équipe avec des compétences reconnues au service de tous :

- respectueuse de la parité femmes / hommes ;
- représentative de la diversité de notre ministère et proche de vous en administration centrale, dans les services déconcentrés, les directions départementales des territoires et les établissements publics ;
- compétente et riche de l'expérience de candidat-e-s en activité syndicale nationale ou locale ;
- transparente sur ses engagements : justice sociale, équité entre tous les agents et indépendance des partis politiques.

Le 20 octobre, votez CFDT pour des idées novatrices !

Voter CFDT, c'est voter pour une équipe syndicale qui a la capacité de recueillir et de porter l'ensemble de vos attentes et de vos revendications, et ce, quel que soit votre statut.



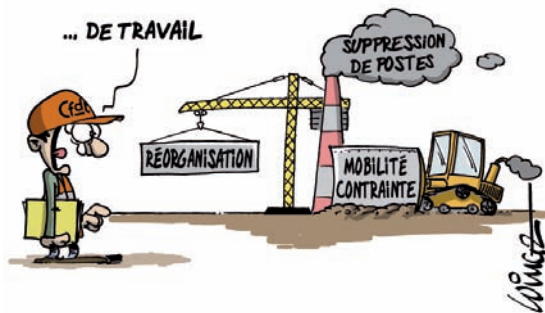
Pour un renforcement de nos missions, des emplois et des conditions de travail

Les missions déplacées comme celles relatives aux questions énergétiques portent un coup à l'économie globale du projet ministériel original et à sa place dans la société française. De même, les politiques de sécurité routière et d'éducation routière vues par le seul prisme de la répression constituent un réel recul. C'est oublier combien sont liés l'infrastructure, l'usager, son comportement et le véhicule.

Nous revendiquons la mesure des impacts réels des réorganisations et restructurations en terme de mutation de certains emplois, voire de création pure et simple autour des questions énergétiques (énergies nouvelles, économies d'énergies, diagnostic et conseils énergéti-

ques sur l'habitat...) et des enjeux majeurs autour de la biodiversité (trame bleue et verte, lutte contre les pollutions diffuses, préservation des espaces naturels et

POUR UN NOUVEAU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT



des zones humides...). Les arbitrages conduits sur les plafonds d'emplois et les recrutements ne permettent pas de donner les moyens aux services. Les suppressions d'emplois sans précédent dans notre ministère ont de fortes incidences sur les conditions de travail, sur les difficultés d'organisation, sur l'encadrement et sur nos capacités de prise en charge concrète et réelle des missions.

L'augmentation des suicides parmi les personnels de notre ministère est inquiétante. Les causes de ces suicides sont multifactorielles, mais ces drames constituent sans aucun doute un indicateur fort d'alerte. Les représentants du personnel CFDT au Comité Central d'Hygiène et de Sécurité (CCHS) sont intervenus en ce sens pour que des actions soient menées et des améliorations significatives apportées dans les organisations du travail et le management.

NON AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, OUI AU RÉCHAUFFEMENT DU CLIMAT SOCIAL !



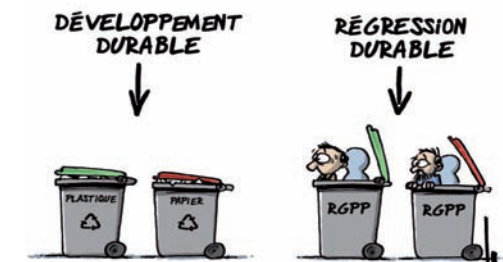
Pour en finir avec le gel des salaires et primes

Négocier suppose de la part des deux parties une réelle volonté. En matière de salaire, le gouvernement ne négocie pas. Il annonce le gel de la valeur du point, refuse de discuter des impacts des revalorisations du SMIC sur les grilles, impose la prime de fonction et de résultats, maintient les disparités indemnitaires. Le dernier accord salarial dans les fonctions publiques remonte aux années 1997-1998 ! C'est inacceptable !

La CFDT revendique une refonte des grilles indiciaires revalorisées pour toutes les catégories C, B et A. A travail égal, salaire égal ! Cela doit engager l'harmonisation au plus vite des régimes indemnitaires par le haut.

Pour retrouver nos revendications, une seule adresse : www.cfdt-ufetam.org

Contre la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP)



La révision générale des politiques publiques ou, plus réellement pour nous, la régression des personnels des politiques publiques ont mis à mal l'organisation de nos services, la prise en

charge de nos missions et activités, la localisation de nos emplois. Ces orientations négatives parfois de démantèlement ont été conduites sans aucun dialogue social à la hauteur des enjeux tant sur les révisions décidées que sur les mesures d'accompagnement social. Dans ce contexte, la CFDT, ses équipes, ses militants à tous les niveaux les ont combattus. En effet, les réformes ne peuvent pas se concevoir, ni être mises en œuvre concrètement sans les personnels concernés et leurs représentants, sans même en penser les phases de transition et les mesures d'accompagnement sociales. C'est bien le sens de nos interventions répétées, en CTM et ailleurs, pour disposer de réelles études d'impact des réformes ou mesures proposées sur les services et les personnels. Si des embryons d'études nous sont remises, elles ne nous permettent pas encore de construire collectivement les réponses concrètes attendues par les personnels. Avec votre voix apportée à la CFDT vous contribuerez à renforcer nos interventions et notre capacité à peser sur les décisions.

Pour la fusion des statuts garantissant le bon déroulement de carrières

Il faut une refonte de l'ensemble des carrières et statuts des personnels. Une réelle remise en ordre dans de nouveaux espaces indiciaires revalorisés. L'accès au dernier échelon du dernier grade des corps constitue notre objectif lorsque le barrage ne correspond ni à des fonctions différentes, ni à des niveaux de responsabilité différents, ni à l'acquisition de compétences supérieures dûment reconnues. La CFDT revendique l'application immédiate du Nouvel Espace Statutaire de la caté-

gorie B (NES B). Les possibilités de revalorisation, mêmes minces, qu'ils proposent sont attendues. Le retard pris ne respecte pas les personnels, leurs compétences et qualifications, leur dévouement.

Dans les établissements publics, la CFDT a obtenu l'ouverture de négociations sur l'extension et l'amélioration du statut des agents non titulaires des Agences de l'eau pour les agents de l'ONEMA et l'ONCFS. Nous portons une vision d'ouverture pour défendre un cadre commun statutaire applicable aux trois établissements publics sous tutelle du MEDDTL. La CFDT agit pour que la ministre obtienne les arbitrages favorables aux intérêts des personnels.



Pour l'égalité de droits femmes / hommes

La CFDT intervient pour une égalité professionnelle effective. Elle agit pour lever les obstacles à l'égalité réelle (égalité d'accès aux postes, entre filières etc..)

L'obligation pour l'administration de présenter annuellement un bilan social au Comité Technique Ministériel nous donne l'occasion de porter nos exigences, d'encourager les réflexions sur ces sujets, d'identifier les injustices. Elle nous permet de les corriger.



Pour un grand ministère technique du développement durable

Aujourd'hui, le développement durable est au cœur de tout projet de société. Le changement climatique, la consommation d'énergie, la production de déchets, les menaces pour la santé publique, la pauvreté et l'exclusion sociale, la gestion des ressources naturelles, la perte de biodiversité, l'utilisation des sols ... sont autant de défis dont l'ampleur et l'interdépendance nécessitent une approche transversale dépassant les actions sectorielles.

Pour la CFDT, la création du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable des Transports et du Logement (MEDDTL) et de la Mer répond indiscutablement aux exigences d'une politique cohérente de développement durable, par essence transversale, s'il devient un grand ministère technique de plein exercice.

La mutation de notre ministère impose des évolutions d'ampleur dans l'approche des problèmes. Elle implique la transformation de l'offre de formation initiale de nos grandes écoles pour former demain nos futurs ingénieurs et techniciens aux développements durables. Nous sommes très attentifs à la question de la formation professionnelle, dans laquelle nous

défendons depuis longtemps la notion de sécurisation des parcours professionnels des personnels. Ces transformations imposent des phases de transition respectueuses des personnels, de leurs qualifications et compétences. Nous y veillons !

Notre service public doit être facilement accessible pour la population. La place et la lisibilité du MEDDTL auprès des particuliers et des collectivités territoriales, rend incontournable le renforcement des services de proximité, DDT avec les DREAL, Services de Navigation, directions interdépartementales des routes, établissements publics exerçant des missions du MEDDTL pour que les changements à l'oeuvre soient partagés par le plus grand nombre.